

AVIS À LA POPULATION

La séance du conseil de la MRC de La Haute-Gaspésie, siégeant pour les territoires non organisés, se tient devant public.

L'enregistrement audiovisuel de la séance est disponible sur le site Web de la MRC environ 24 heures après la tenue de celle-ci.

Si vous désirez vous adresser au conseil, vous pouvez le faire par courriel direction@hautegaspesie.com



Séance ordinaire du conseil de la MRC de La Haute-Gaspésie siégeant pour l'administration des territoires non organisés

464, boulevard Sainte-Anne Ouest, Sainte-Anne-des-Monts

Mardi 13 décembre 2022, à 19 h 15, à la salle de conférences du centre administratif de la MRC

Projet d'ordre du jour

N°	Sujet (TNO)	Discussion	Information	Décision	Résultat/suivi	Proposeur Proposeuse
1	Vérification du quorum et ouverture de la séance		x			
2	Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance du 13 décembre 2022			x		
3	Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 23 novembre 2022			x		
4	Approbation du rapport des impayés et déboursés directs du 1 ^{er} au 30 novembre 2022			x		
5	ADMINISTRATION GÉNÉRALE					
5.1	Rapport des contrats adjudgés en 2022 - TNO		x			
6	AFFAIRES NOUVELLES					
6.1						
6.2						
6.3						
7	Période de questions	x			Heure :	
8	Levée de la séance			x	Heure :	